

ÉGALITÉ FEMME-HOMME, RELIGIONS ET LAÏCITÉ : REGARDS D'ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET D'ÉTUDES RELIGIEUSES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Patrick Snyder

Université de Sherbrooke

Résumé

Depuis quelques mois, la Charte affirmant les valeurs de laïcité [...] est au cœur des débats sociaux. La question de l'égalité femme-homme est un des enjeux principaux du débat. Dans cet article, nous brossons le portrait identitaire des étudiantes qui s'inscrivent aux cours sur la thématique « femmes et religions » à la Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke et nous présentons comment ces étudiantes, qui proviennent de différentes communautés culturelles et traditions religieuses, se situent dans ce débat.

Abstract

For the past few months, the Charter affirming the values of State secularism [...] has been at the heart of social debate. The question of gender equality is one of the principal issues of the debate. In this article, we will profile the identities of female students enrolled in the "Women and Religions" courses at Université de Sherbrooke's Faculty of Theology and Religious Studies and present how these students, from different cultural communities and of various religious traditions, see themselves within this debate.

Introduction

La Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke offre depuis cinq décennies des cours sur la thématique « femmes et religions ». Dans le débat actuel sur la Charte affirmant les valeurs de laïcité, nous souhaitons présenter un portrait des étudiantes qui s'inscrivent à ces cours. Nous découvrirons qu'elles appartiennent à un vaste éventail de pays d'origine, de communautés culturelles, de

croyanances et de provenances disciplinaires et professionnelles. Quels sont les impacts de ces formations dans la construction de leur identité socioreligieuse? Considèrent-elles leur tradition religieuse ou leur spiritualité comme vectrice d'inégalité ou d'égalité femme-homme? La laïcité de l'État incarne-t-elle, pour elles, la voie royale vers l'égalité femme-homme? Les résultats de cet article sont fondés principalement sur trois sources : un questionnaire auquel ont répondu vingt-cinq étudiantes qui ont suivi un ou plusieurs cours sur le thème « femmes et religions »¹, une entrevue avec la professeure retraitée Marie Gratton (Snyder, 2013) et mon expérience comme tuteur des cours sur la thématique « femmes et religions » depuis quatorze ans.

De la théologie à l'étude du religieux contemporain

La Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke fût officiellement érigée en 1961 (Vachon, 2004, p. 19–23). Sa naissance s'inscrit dans le contexte de la Révolution tranquille au Québec et de l'Église catholique en questionnement avec le Concile Vatican II (1962–1965). La Faculté doit son existence à Mgr George Cabana. Elle devait être une faculté canonique de théologie assurant la formation des séminaristes. À la suggestion de Rome, Mgr Cabana a plutôt accepté, dans un premier temps, de fonder une faculté civile de théologie. Privée à son départ des clientèles séminaristes, la nouvelle faculté a recruté une clientèle laïque majoritairement féminine. Jusqu'en 2005, les programmes étaient, aux trois cycles, essentiellement en théologie. Une théologie loin d'être ecclésiastique (Fillion, 2004, p. 341–363). Elle était déterminée, entre autres, par ses liens avec les sciences humaines, la formation interculturelle et un intérêt marqué pour l'éthique. Les rapports foi, religions et cultures structuraient les programmes (Melançon, 2004, p. 310). La formation théologique s'ajustait continuellement avec les questionnements sociaux et religieux. Cette perspective permettait de développer la fonction critique de la théologie par rapport aux milieux religieux et sociaux. Le passage des programmes de théologie à l'étude du religieux contemporain s'est donc accompli naturellement. L'étude du religieux contemporain fait cohabiter la théologie avec les sciences des religions et les autres disciplines des sciences humaines. Cette orientation sort la formation de son ancrage confessionnel pour l'inscrire dans l'analyse des multiples facettes des transformations de nos sociétés modernes en matières religieuse et spirituelle. Cette nouvelle formation s'adresse à un public de tous les horizons de croyance et de non-croyance. Le doctorat en études du religieux contemporain a été créé en 2007, la maîtrise en 2008 et le baccalauréat en études religieuses à l'automne 2013.

Femmes et religions à l'Université de Sherbrooke

Selon les statistiques de l'Université de Sherbrooke, les pourcentages de femmes inscrites dans l'ensemble des programmes de la Faculté, de l'automne 1994 à l'automne 2013, sont de 65,3 % au 1^{er} cycle, 69,4 % au 2^e cycle et 41,1% au 3^e cycle. Globalement, elles représentent 58,6 % de la population étudiante facultaire (Bureau de la registraire, 2013). Pour la professeure retraitée Louise Melançon, « la Faculté a largement contribué à l'avancement des femmes dans le champ religieux par l'offre de nombreux cours sur la question femmes et religions » (Melançon, 2004, p. 327). Pendant de nombreuses années, les professeures Marie Gratton et Louise Melançon ont assumé la responsabilité des cours sur le thème « femmes et religions ». La professeure Marie Gratton a offert les cours *Femmes et christianisme* (1^{er} cycle) et *Théologie mariale et féminisme* (1^{er} cycle). La professeure Louise Melançon a donné les cours : *Femmes, mythes et symboles* (1^{er} cycle); *Les femmes et la symbolique chrétienne* (1^{er} cycle) et Études féministes en théologie (2^e cycle). La chargée de cours Micheline Gagnon a donné le cours *Les femmes dans la Bible* aujourd'hui offert sous le titre *Itinéraires de femmes dans la Bible*.

Selon Marie Gratton, avant la révision des programmes dans l'optique du religieux contemporain, les cours étaient largement centrés sur la problématique « femme et christianisme ». Avec le passage à l'étude du religieux contemporain, ces cours ont été remplacés par quatre nouveaux. Au 1^{er} cycle, la Faculté a créé : *Femmes, religions et spiritualités* (2009) et *Égalité femme-homme, démocratie et religion* (2013). Avec la réforme du baccalauréat à l'automne 2013, ces deux cours font dorénavant partie des activités pédagogiques obligatoires dans le programme. C'est la première fois dans l'histoire de la Faculté que des cours sur le thème « femmes et religions » sont reconnus comme des fondamentaux dans la formation de 1^{er} cycle. L'étude du religieux contemporain ne peut plus échapper aux questions reliées aux thématiques « femmes et religions », « inégalité/égalité femme-homme » et « laïcité et religions ». Comme le démontre continuellement l'actualité médiatique depuis quelques années, ces enjeux sont au cœur de nos sociétés contemporaines. Au deuxième cycle, la Faculté a créé, *Études des genres et identités religieuses* (2011) et *Spiritualités féministes et enjeux contemporains* (2007).

Les thèmes abordés dans ces cours couvrent un vaste inventaire de problématiques. Les étudiantes explorent : le débat scientifique contemporain autour des rôles religieux des figurines féminines du Paléolithique supérieur et du Néolithique; les rôles des déesses dans les cultures anciennes (Égypte, Mésopotamie, Grèce, Rome) et contemporaines (hindouisme, bouddhisme, vidéoludisme, etc.) et le féminin divin dans les cultures monothéistes. Elles s'initient à la

critique féministe des grandes traditions religieuses et aux nouvelles formes de spiritualités féministes. Elles abordent les enjeux de l'égalité/inégalité des genres dans les États laïcs et les grandes traditions religieuses. Au niveau local, elles rencontrent des invitées des milieux sociocommunautaires ou religieux qui présentent leurs pratiques d'interventions et les enjeux féministes et égalitaires qu'elles abordent dans leurs groupes d'appartenance.

Portrait identitaire des étudiantes

Pays d'origine

La professeure Marie Gratton souligne que la très grande majorité des étudiantes qui étaient inscrites à l'époque au cours *Femmes et christianisme* étaient des « Québécoises de souche ». Nous avons observé, avec le passage de la formation en théologie à l'étude du religieux contemporain, une multiplication des provenances des étudiantes. La majorité des répondantes indiquent comme pays d'origine le Canada (68 %) ou le Québec, les autres étudiantes provenant de plusieurs pays : la Colombie, les États-Unis, le Mexique, la France, le Maroc, le Liban et la République démocratique du Congo.

Domaine disciplinaire d'études

Les répondantes ont étudié dans une multitude de domaines : administration, art visuel, beaux-arts, communication, développement humain, éducation, études culturelles et littéraires, études féministes, études religieuses/théologie, gérontologie, gestion internationale, juridique, psychologie, sciences économiques, sciences politiques, sociologie, santé, soin infirmier et travail social. Les cours rejoignent assurément des femmes de différents horizons disciplinaires. Il est à souligner que les femmes qui ont suivi spécifiquement un cursus de formation en études religieuses ou théologiques sont minoritaires.

Secteur professionnel

Les secteurs professionnels des étudiantes sont très variés. Nous retrouvons : alimentation, art visuel, direction de projet en entreprise, communautaire, économie, éducation, imagerie médicale, journalisme, juridique, pastorale, psychiatrie, service social et thérapie. La grande majorité des étudiantes sont sur le marché du travail en même temps qu'elles suivent leur formation. Peu importe leur domaine professionnel, elles considèrent leur formation comme un apport incontournable à leur pratique professionnelle.

Communauté culturelle d'appartenance

Pour ce qui est des communautés culturelles d'appartenance, la mutation des identités est aussi à souligner. Selon Marie Gratton,

la grande majorité des étudiantes inscrites au cours *Femmes et christianisme* à l'époque étaient des Québécoises d'origine francophone. Aujourd'hui, la moitié des étudiantes se disent Québécoises francophones ou Canadiennes françaises. Les autres s'identifient comme Latino-Américaines, Françaises, Arabo-Maghrébines et Arabes. Il est intéressant de constater que, même si elles sont citoyennes canadiennes, les répondantes de communautés culturelles minoritaires au Québec s'identifient fièrement à leur communauté d'appartenance.

Tradition religieuse ou spiritualité d'appartenance

Selon Marie Gratton, les étudiantes qui s'inscrivaient au cours *Femmes et christianisme* étaient majoritairement catholiques romaines. Plusieurs répondantes indiquent toujours le catholicisme romain (32 %) comme tradition d'appartenance. Certaines se disent toutefois non pratiquantes. Plusieurs disent appartenir au christianisme, une à l'Église anglicane et plusieurs autres s'identifient de tradition musulmane. Il est clair que nous assistons à une mutation des appartenances religieuses. Le passage de l'appartenance au catholicisme romain à une ou des formes de spiritualités est éloquent. La majorité des répondantes (60 %) soulignent un ou plusieurs types de spiritualités comme lieu d'appartenance : spiritualité du *care*/prendre soin, spiritualité ouverte sur le monde; spiritualité féministe; spiritualité bouddhiste; spiritualité amérindienne; spiritualité de l'expérience; et, syncrétisme religieux. Nous avons quelques étudiantes qui se déclarent athées et une laïque de tradition judéo-chrétienne.

Raisons mentionnées pour s'inscrire aux cours

De nombreuses raisons sont mentionnées par les répondantes pour s'inscrire à un ou plusieurs cours sur le thème « femmes et religions ». Les plus récurrentes sont : comprendre comment les traditions religieuses structurent l'identité des femmes; comprendre comment les traditions religieuses interagissent sur la construction de l'identité de la femme avec d'autres types de constructions identitaires (laïc, politique, socio-économique, etc.); comprendre les théories féministes en études religieuses; comprendre, dans une perspective féministe, la domination exercée par les structures patriarcales religieuses sur les femmes; agir avec plus de compétences pour l'amélioration de la condition de la femme dans leur milieu de travail; acquérir des connaissances critiques sur les enjeux « femme, religions et spiritualité »; apporter un appui intellectuel lorsqu'il y a des débats sur les femmes et la place qu'elles occupent dans les religions et les nouvelles formes de spiritualités féministes. Selon une répondante :

En tant que femme moi-même, je veux (...) pouvoir apporter un appui intellectuel lorsqu'il y a des débats sur les femmes et leur place dans la

religion. C'est un sujet qui est souvent mis de côté car nous sommes encore dans un monde patriarcal, les valeurs changent de plus en plus, mais il y a encore un gouffre entre les hommes et les femmes et cela est souvent dû aux valeurs qui ont été représentées par les diverses religions de ce monde.

Une autre « puise dans la formation les substrats théoriques essentiels en ce qui concerne les théories sur les études féministes », alors qu'une troisième considère que la formation « peut lui permettre de lutter, dans son milieu [sic] de travail, contre les idées préconçues et les préjugés ».

La construction de l'identité socioreligieuse

La formation a-t-elle eu un impact dans la construction de l'identité socioreligieuse des étudiantes? Plusieurs répondantes, appartenant à une confession religieuse, soulignent avoir saisi que toutes les traditions religieuses sont remises en question par la critique féministe. Certaines répondantes ne nient pas leur identité religieuse, toutefois elles s'identifient comme « membre des croyantes féministes » depuis leur passage dans ces cours :

J'ai vu qu'il existe des femmes comme moi qui remettent en question leur tradition religieuse dans toutes les religions/spiritualités; ainsi je les considère un peu comme ma « deuxième » communauté/affiliation religieuse, c'est-à-dire je me dis oui catholique mais aussi comme étant « membre » des « croyantes féministes ».

Pour certaines, une formation intellectuelle en profondeur sur le thème « femmes et religions » leur a permis de prendre conscience des multiples facettes en interaction avec leur identité socioreligieuse. L'aptitude à la critique féministe devient un vecteur qui consolide une identité croyante exempte de clichés et de préjugés. Mieux comprendre sa propre construction identitaire permet d'être plus respectueuse de l'identité de l'autre, particulièrement de celles qui portent un symbole religieux comme le voile. Mieux comprendre la perspective historique de la construction identitaire leur permet de relativiser leur propre identité. Cela leur permet aussi d'être attentives à celle des autres et d'être conscientes des apports mutuels possibles. Globalement, l'idée d'une meilleure compréhension de son identité et de celles des autres est au cœur des réponses.

Rôle de la formation par rapport aux croyances et aux valeurs

La formation a-t-elle remise en question les croyances et les valeurs des étudiantes? Pour certaines, la formation n'a pas remise en question leurs croyances et leurs valeurs. Toutefois, elle les a alimentées sur les plans historique, féministe, spirituel et social. Pour d'autres, la

formation a été un moment propice pour réfléchir sur les forces de résistances patriarcales face aux croyances et aux valeurs que veulent vivre et transmettre les femmes. Plusieurs adhérentes à une tradition répondent qu'elles ont été fortement ébranlées par la position traditionnelle de leur tradition sur le rôle et la place des femmes. Toutefois, elles considèrent que leurs croyances et leurs valeurs doivent devenir vectrices de transformation de leur tradition. Certaines font des nuances importantes : « Elle [la formation] n'a pas remise en question mes croyances religieuses, mais elle a questionné certaines croyances que je pourrais qualifier de préjugés ou de faits subjectifs ». Pour une autre, la formation « (...) n'a pas tant remise en question mes croyances qu'elle a assaini celles en place ». Plusieurs soulignent que leur conception de Dieu a changé. Elles se réfèrent maintenant à « une Dieue féminin et non colonialiste ». L'effet d'un lâcher-prise face à son héritage religieux douloureux a été évoqué. Plusieurs soulignent être encore en réflexion sur l'impact de la formation quant à leurs croyances et leurs valeurs.

Égalité/inégalité femme-homme, religions et spiritualités

Dans ses Avis, le Conseil du statut de la femme (CSF, 1997, 2006 et 2007) présente systématiquement les traditions religieuses et particulièrement les monothéistes comme étant structurellement inégalitaires. Le CSF considère les traditions religieuses comme un frein à l'égalité femme-homme dans une société laïque. Il propose que « (...) l'égalité entre les femmes et les hommes – doit influencer l'interprétation de la liberté de religion et des accommodements qui pourraient être consentis en son nom. Le Conseil du statut de la femme soutient que le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes doit être respecté en toutes circonstances » (CSF, 2007, p. 4). Faisant écho aux Avis du CSF, le projet de loi n° 63, sanctionné le 12 juin 2008, a permis d'inclure la notion d'égalité entre les femmes et les hommes dans le Préambule de la Charte des droits et libertés de la personne : « Considérant que le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix » (Charte, 2009). L'article 50.1 a aussi été modifié pour préciser que « [l]es droits et libertés énoncés dans la présente Charte sont garantis également aux femmes et aux hommes » (Charte, 2009).

À la question, « Votre religion ou spiritualité est-elle vectrice d'inégalité ou d'égalité femme-homme ? », les réponses des étudiantes furent toutes en nuances. Sauf une exception, toutes les répondantes s'identifiant à la tradition catholique ont répondu

que leur tradition religieuse est vectrice d'inégalité femme-homme. Toutefois, les répondantes catholiques font des nuances importantes. Pour la majorité, c'est l'institution hiérarchique catholique qui est responsable des inégalités : « L'institution catholique est certainement vectrice d'inégalité mais pas la religion catholique ». Elles doutent que les hommes de la hiérarchie deviennent des agents de l'égalité. Les femmes doivent compter sur elles-mêmes pour changer les choses. Elles s'identifient donc au catholicisme, mais pas à sa hiérarchie. La plupart des répondantes catholiques considèrent que la tradition catholique a ce qu'il faut pour faire la promotion de l'égalité femme-homme dans l'Église et la société. Pour elles, « le message de Jésus était source d'égalité femme-homme. Le développement de l'institution, dans des cultures patriarcales, a déformé le message fondateur ». La majorité des répondantes s'identifiant au catholicisme estiment que la lourdeur de l'institution rend actuellement tout changement difficile, voire impossible. Toutefois, celles qui travaillent en pastorale mentionnent un excellent partenariat avec des prêtres.

Les répondantes musulmanes estiment que l'islam intégriste et conservateur est inégalitaire. Pour elles, les inégalités sont surtout imputables aux différents contextes culturels patriarcaux. En principe, l'islam devrait être égalitaire quant au droit et aux obligations. Pour elles, « il y a confusion, dans beaucoup de courants islamistes, entre les éléments culturels inégalitaires et la croyance égalitaire ».

Celles qui s'identifient à une ou plusieurs formes de spiritualités sont en quête d'égalité : « Ma spiritualité est vectrice d'égalité parce que c'est la mienne que je me suis construite au fil des années de vie ». Elles considèrent leur spiritualité comme un élément central dans la promotion de l'égalité femme-homme. Elles sont conscientes des glissements possibles lorsque les groupes sont mixtes. Pour certaines, le fait de suivre des cours sur le thème « femmes, religions/spiritualités » leur a permis d'être attentives aux récupérations inégalitaires de leur ancrage spirituel par des hommes. Pour elles, la spiritualité représente un lieu où grandir, se responsabiliser et agir librement en toute égalité avec les hommes.

Laïcité et égalité femme-homme

Le CSF ne soutient pas une « laïcité ouverte » telle que définie par la Commission Bouchard-Taylor (2008, p. 140). Dans son Avis de 2011, *Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle* entre les femmes et les hommes, il recommandait au gouvernement de « [d]éclarer que le Québec rejette la "laïcité ouverte" » (p. 84). Cette recommandation trouve écho dans le projet de Charte affirmant les valeurs de laïcité. Depuis la sortie de ce projet de Charte, la laïcité rigide a été présentée

par le gouvernement en place et de nombreux groupes féministes québécois comme la voie royale vers l'égalité femme-homme. Pour sa part, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) présente la laïcité inclusive comme un moyen de lutter non pas contre les religions, mais contre les fondamentalismes religieux. Elle reconnaît l'apport des religions dans la vie des femmes croyantes. Pour cet organisme, la laïcité est certes un moyen efficace pour promouvoir l'égalité femme-homme, toutefois, elle ne résoudra pas l'ensemble des inégalités.

Elle [FFQ] sait aussi que la laïcité, bien qu'elle soit un bon outil pour s'en approcher, ne garantit pas aux femmes le droit à l'égalité. En effet, dans l'histoire, des États laïcs ont été source de discrimination et d'oppression pour les femmes. (...) Il ne faut donc pas croire qu'une laïcité « stricte » de l'État constitue un refuge ou un rempart contre les oppressions de genre (FFQ, 2013, p. 22).

La FFQ soutient qu'il est possible d'être croyante et d'adhérer à des valeurs égalitaires et à la laïcité étatique. À la question : « Considérez-vous que la laïcité est impérativement vectrice d'égalité femme-homme? », les répondantes sont très nuancées. Elles sont plus près de la position de la FFQ que de celle du CSF. Une seule répondante, s'identifiant comme catholique, affirme que « la laïcité est la seule voie de l'égalité ». Pour les autres répondantes catholiques, la laïcité ne règle pas les problèmes sociaux sur le terrain. Elles considèrent que, même dans un État laïc, les femmes doivent encore lutter pour avoir les mêmes droits au niveau politique, économique, entrepreneurial, social, etc. La violence faite aux femmes, le trafic des femmes, la prostitution, l'iniquité salariale et la pauvreté sont toujours présents. Toutefois, elles reconnaissent que l'État laïc permet de tendre vers l'égalité dans le secteur public. Pour d'autres, la promotion de l'égalité femme-homme dans les institutions laïques finira par influencer la hiérarchie catholique : « Après tout, les croyantes sont aussi des citoyennes! » Toutes les répondantes catholiques considèrent que le principe de séparation des religions et de l'État est nécessaire pour conserver les droits fondamentaux des femmes.

Les répondantes s'identifiant à l'islam sont d'avis qu'une société vraiment laïque est inexistante. Il y a, d'une manière ou d'une autre, interaction entre l'État laïc et les religions. La laïcité peut être vectrice d'égalité si elle est ouverte aux tenues vestimentaires des femmes de différentes confessions religieuses. La FFQ est favorable au port du voile dans la fonction publique : « [L]'interdiction de porter le foulard dans la fonction publique et les services publics aurait pour effet de mettre des femmes devant un dilemme insoluble soit : renoncer à un symbole de leur croyance ou de leur identité auquel elles sont attachées pour des raisons qui leur appartiennent, ou perdre leur emploi » (FFQ, 2013,

p. 11). Pour les répondantes musulmanes, l'interdiction du port du hijab dans la fonction publique québécoise créera aussi une injustice entre les femmes musulmanes et les hommes musulmans. De fait, les hommes peuvent très bien s'abstenir de porter un vêtement religieux. Pour une répondante musulmane, « [d]ans le cadre de l'actuel débat au Québec sur la neutralité de l'état [sic], dans les institutions publiques, une femme musulmane serait limogée car elle porte le hijab alors que son homologue masculin musulman ne le serait pas. Où est la protection de la femme dans cela? »

Pour la majorité qui s'identifie à une ou des formes de spiritualité ou à l'athéisme, la laïcité est le véhicule le plus acceptable de l'égalité femme-homme : « Le principe de séparation de la société civile et de la société religieuse me paraît nécessaire pour conserver les droits fondamentaux des femmes ». Toutefois, elles stipulent que cela ne garantit pas l'égalité : « La laïcité est le véhicule le plus acceptable. Toutefois cela ne garantit en rien dans l'absolu l'égalité ». Pour toutes les répondantes, la vraie égalité passe par une mutation sociale et religieuse égalitaire : « Une formation à l'égalité, à tous les niveaux de la scolarité, est un impératif ». Sur cette question, elles maintiennent que les religions et les sociétés dites laïques sont à la fois vectrices d'inégalité et d'égalité. La vigilance des femmes ne doit jamais se relâcher même dans un État laïc.

Conclusion

Le portrait identitaire des étudiantes qui s'inscrivent à un ou plusieurs cours sur le thème « femmes et religions » à la Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke fait éclater le mythe d'une formation suivie uniquement par des femmes qui étudient et travaillent dans des secteurs religieux ou pastoraux. Elles ont étudié dans une multitude de disciplines. Elles travaillent dans plusieurs secteurs professionnels. Elles ont plusieurs pays d'origine. Elles s'identifient à plusieurs communautés culturelles. Le passage d'une formation en théologie à une formation en études du religieux contemporain est caractérisé par une mutation de l'appartenance religieuse. D'une large majorité d'étudiantes s'identifiant au catholicisme, elles sont devenues une majorité s'identifiant à une ou plusieurs formes de spiritualités. Une mutation des identités culturelles est aussi à souligner. Elles ne sont plus uniquement caractérisées par la culture québécoise ou canadienne francophone. De nombreuses étudiantes proviennent de diverses communautés culturelles. Peu importe leurs provenances, leurs croyances et leurs identités culturelles, les étudiantes démontrent une capacité d'analyse féministe des enjeux sociaux et religieux. Elles participent à la critique féministe des grandes traditions religieuses.

Elles dénoncent les inégalités femme-homme dans les traditions religieuses et les états laïcs. Elles élaborent leurs spiritualités à partir de leurs expériences et de leurs savoirs. Dans l'espace d'un cours, elles s'enrichissent de leurs différences religieuses et culturelles afin de mieux saisir les enjeux socioreligieux pour les femmes d'ici comme d'ailleurs. Elles incarnent, malgré leurs différences, un front commun contre les systèmes inégalitaires. Elles sont les porteuses des revendications égalitaires des femmes dans les Amériques et le reste du monde.

NOTES

- 1 Le questionnaire a été soumis aux étudiantes à la session d'automne 2013. Son objectif premier était de me permettre de préparer une conférence pour le colloque international *Femmes dans les Amériques* (4-6 décembre 2013) à Aix-en-Provence. Ma conférence, dans l'Axe Femmes et religions, portait le titre : « Diversité féminine en études religieuses : le réseau de la Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke ». Voici les questions auxquelles elles avaient à répondre :
 - Quel est votre pays d'origine?
 - À quelle communauté culturelle appartenez-vous?
 - À quelle tradition religieuse ou spiritualité vous identifiez-vous?
 - Dans quel domaine disciplinaire avez-vous étudié?
 - Dans quel secteur professionnel travaillez-vous?
 - Pour quelles raisons, vous êtes-vous inscrite à une ou plusieurs activités pédagogiques sur le thème femmes et religions?
 - Cette formation a-t-elle eu un impact dans la construction de votre identité socioreligieuse?
 - La formation a-t-elle remise en question vos croyances, vos valeurs, etc.?
 - Votre religion ou spiritualité est-elle vectrice d'inégalité ou d'égalité femme-homme?
 - Considérez-vous que la laïcité est impérativement vectrice de l'égalité femme-homme?

RÉFÉRENCES

- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (2008), *Projet de loi n° 63, c.15 : Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-63-38-1.html>>, consulté le 20 novembre 2013.
- BOUCHARD-TAYLOR (2008), *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, Québec, 306 p.
- BUREAU DE LA REGISTRAIRE (2013), *Statistiques d'inscription femmes – Fater*, Université de Sherbrooke, 17 septembre 2013.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (1997), *Droit des femmes et diversité*, Avis, Gouvernement du Québec, Québec, 80 p.
- (2006), *Diversité de foi. Égalité de droits*, Actes du colloque, Gouvernement du Québec, Québec, 211 p.
- (2007), *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*, Résumé, Gouvernement du Québec, Québec, 20 p.
- (2011), *Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*, Avis, Gouvernement du Québec, Québec, 160 p.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC (mai 2013), *La laïcité : un moyen de lutter contre les fondamentalismes religieux*, FFQ, 22 p.
- FILLION, Jacques (2004), « Une faculté universitaire de théologie : genèse et métaphore d'un idéal », dans *Une histoire de la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke*, Montréal, Éditions Fides, p. 341–363.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2009), *Charte des droits et libertés de la personne*, Québec, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM>, consulté le 25 novembre 2013.
- (2013), *Projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement*, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-60-40-1.html>>, consulté le 20 novembre 2013.
- MELANÇON, Louise (2004), « Caractéristiques des programmes d'études, de la recherche et de la pédagogie à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke », dans *Une histoire de la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke*, Montréal, Éditions Fides, p. 309–339.
- SNYDER, Patrick (2013). *Entrevue avec la professeure retraitée Marie Gratton*, par téléphone, Sherbrooke, 23 octobre, durée de 90 minutes.
- VACHON, Lucien (2004), *Une histoire de la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke*, Montréal, Éditions Fides, 366 p.